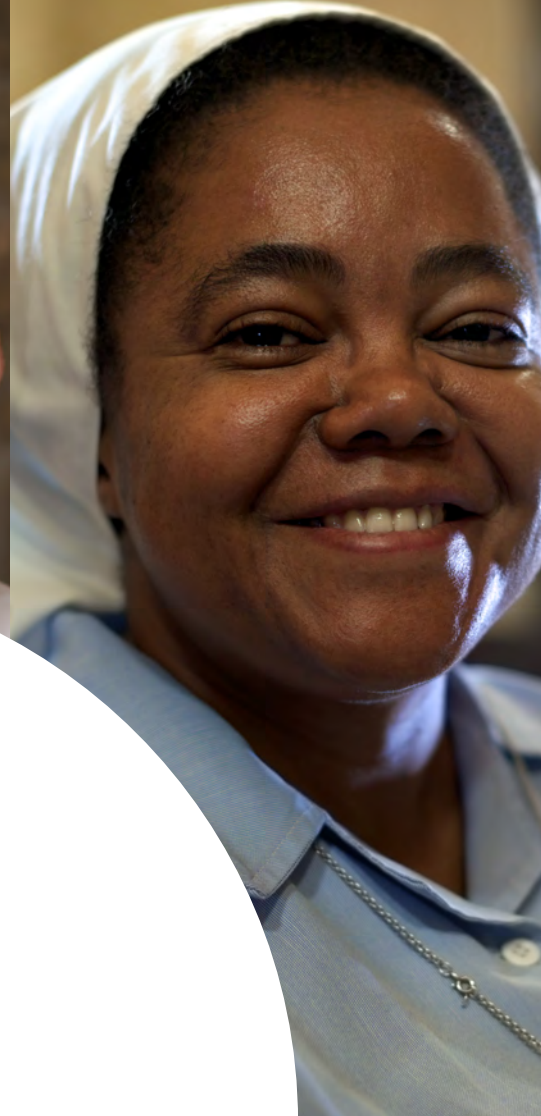




**Caisse
d'assurance
vieillesse
invalidité et
maladie des
cultes**

**Rapport d'activité
2021**



La sécurité sociale des cultes



page 5	LE MOT DU DIRECTEUR
page 6	PANORAMA 2021
page 9	CHIFFRES CLÉS 2021
page 10	PRÉSENTATION DE LA CAVIMAC
page 11	GOUVERNANCE
page 12	CONSEIL D'ADMINISTRATION
page 13	COMMISSIONS
page 14	ORGANIGRAMME DE LA CAVIMAC

Partie 1

Qualité de service, actions sociales, service médical et prévention

page 18	L'AFFILIATION ET GESTION DU RECOUVREMENT
page 19	LES PRESTATIONS MALADIE
page 20	LES PRESTATIONS RETRAITE
page 21	LE CONTRÔLE DES SOINS ET LA PRÉVENTION
page 23	L'ACTION SOCIALE

Partie 2

Organisation et responsabilités sociales

page 26	LES RESSOURCES HUMAINES
page 27	LA GESTION JURIDIQUE, LE CONTRÔLE DE GESTION ET LES MARCHÉS PUBLICS
page 29	LE SYSTÈME D'INFORMATION
page 30	LA COMMUNICATION
page 31	LES SERVICES GÉNÉRAUX
page 32	LE CONTRÔLE INTERNE ET LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE
page 32	LA DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE



Le mot du **Directeur de la Cavimac**

2021 a démarré avec dynamisme et pragmatisme! En effet les équipes ont piloté de nombreuses actions cardinales pour permettre l'application des politiques publiques ou la prise en compte de nouveaux enjeux sociaux.

Ainsi un groupe de travail en charge d'étudier la gestion de la dépendance pour une partie de la population Cavimac a été initié. Ce groupe est composé d'administrateurs, d'assurés, d'équipes internes à la Cavimac, de membres de la mutuelle Saint-Martin, d'un représentant de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et de deux médecins. Le point commun de tous ces intervenants est d'avoir un retour d'expérience sur ce sujet fort présent dans l'actualité sociale qu'est la perte d'autonomie et la gestion de la dépendance. Les travaux de ce groupe vont perdurer et doivent aboutir à des propositions concrètes au cours des prochains mois, à suivre donc...

Au cours de l'année, des groupes pour rédiger notre prochaine convention d'objectif et de gestion 2023-2027 ont été constitués. La COG Cavimac a donc été rédigée de manière participative en considérant l'expertise des équipes, les enjeux de la Sécurité sociale des cultes et les innovations à mener. Elle tiendra compte des points forts et des axes d'amélioration recensés par chaque secteur tout en considérant des actions novatrices pour nos assurés.

En fin d'année le paiement de la prime inflation a fortement mobilisé les équipes pluridisciplinaires de la Cavimac (informatique, comptable, contrôle interne, et prestation retraite). Encore une fois la Cavimac a répondu présente pour permettre la mise en œuvre de cette mesure sociale en 2022.

Bien d'autres projets tout aussi riches les uns que les autres ont été menés, je vous laisse les découvrir dans ce rapport qui retrace l'activité de la Cavimac. Pour tout cela je remercie l'ensemble des équipes de la Cavimac qui sont toujours très investies pour nos cotisants, nos assurés et nos retraités.

La Cavimac a un Conseil d'Administration pilo-

té par son Président Michel Esposito.

Je le remercie chaleureusement pour son investissement sans faille pour l'organisme, pour sa disponibilité et pour sa confiance. Les membres de notre Conseil d'Administration sont des atouts pour l'organisme. Ils nous permettent de récupérer des informations essentielles afin d'affiner notre stratégie pour répondre au mieux à notre population. Cela s'effectue souvent en concertation avec les équipes du Ministère des Solidarités et de la Santé, qui sont toujours à notre écoute avec bienveillance.

Les enjeux de la Cavimac sont encore nombreux, nous devons réussir à stabiliser nos problèmes budgétaires, aboutir dans la modification de certains textes et continuer à développer la communication de nos actions.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce rapport qui a été produit volontairement tôt dans l'année afin de vous informer au plus rapidement de nos actions. Vous aurez le plaisir de retrouver nos données financières et statistiques dans un rapport qui sera diffusé dans les prochaines semaines. La certification de nos comptes restant, à la date de publication de ce rapport, toujours en cours.

La Cavimac est un organisme qui gère une population passionnante sur un champs multi-risques (financement, santé, retraite, service médicale, actions sociales, prévention et dépendance), les équipes sont en route pour la suite !



Laurent Varnier
Directeur général

Panorama 2021

Mise en œuvre du
Comité stratégique de l'organisme



Janvier

Mai



Journée d'information 2.0 en vision
pour les responsables de collectivités

Toute l'année :

- Une année complète avec le Répertoire Général des Carrière Unique (RGCU)
- Des propositions pour accueillir ou animer des actions pour les élèves de l'Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité sociale (EN3S).



Juin

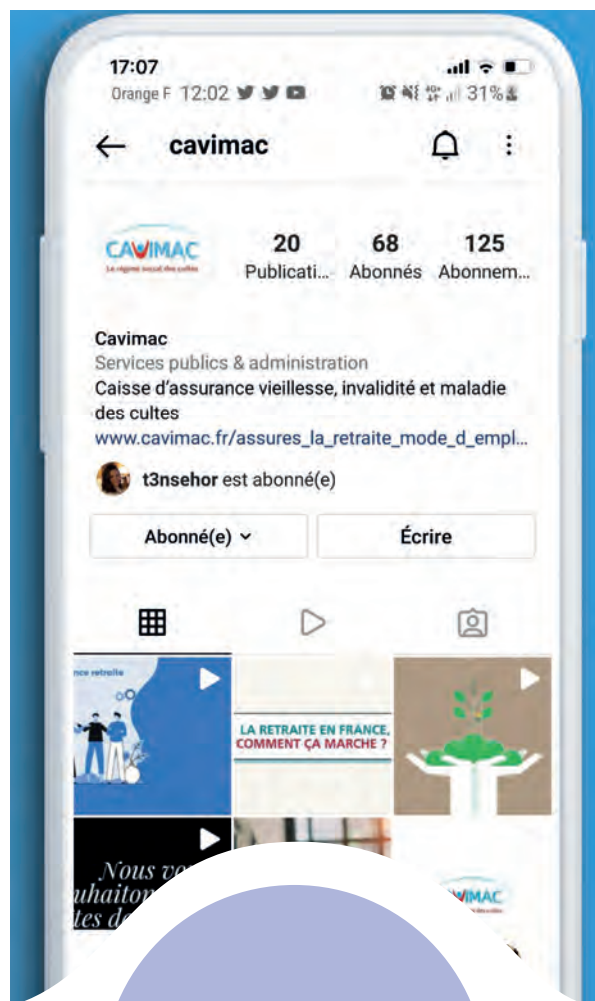
Ateliers retour utilisateurs pour construire le site internet

Démarrage des groupes de travail pour penser la future stratégie 2023-2027 (convention d'objectifs et de gestion)

Juillet



Création du compte de la Cavimac Instagram



Juillet

Septembre



Initiation des réunions du groupe gestion de la dépendance

Chiffres clés 2021

Maladie



3 jours

Délai moyen de traitement
des feuilles de soins
électroniques (FSE)

Recouvrement



89 %

des collectivités déclarent
et payent en ligne
leurs cotisations sociales

Action sociale



2400

aides financières maladie
accordées

Retraite



68,12 %

Taux de retraites de base
versées sans délai

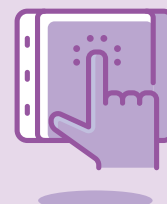
Affiliation



100 %

des nouvelles associations
culturales ont bénéficié
d'un entretien personnalisé

Site internet



+7 660

visites mensuelles
en moyenne, soit près de
92 000 visites en 2021

Prévention



44,4 %

Taux de participants de la
population invitée au pilote
«Instant santé»

La Cavimac : plus de 40 ans d'expertise dans le domaine de la protection sociale des cultes !

La construction de la Caisse d'Assurance Vieillesse Invalidité Maladie des Cultes (Cavimac) s'est effectuée en plusieurs étapes. C'est un organisme de Sécurité sociale intégré au Régime Général avec une mission spécifique. De ce fait, **la Cavimac est l'interlocuteur unique pour le monde cultuel.**

C'est à partir de 1975 que des discussions vont s'ouvrir pour intégrer les membres des cultes au Régime Général. Ces dernières ont abouti à la loi du 2 janvier 1978.

Ensuite une succession d'ajustements donneront naissance à la Cavimac par la loi du 27 juillet 1999 (impliquant la fusion de deux organismes de sécurité sociale : la Camavic et la Camac créées en juillet 1979 pour gérer respectivement les risques maladie et retraite).

La Cavimac est un régime totalement intégré au régime Général des salariés tant du point de vue financier que du point de vue des droits ouverts en maladie, maternité, invalidité, indemnités journalières, vieillesse et veuvage. Ce système intégré est un atout pour nos assurés et nos retraités car ils disposent en un seul organisme d'une Urssaf, d'une Cpm et d'une Carsat. La Cavimac est un organisme qui facilite les démarches de ses assurés.

À l'origine, essentiellement composée par des ministres du culte catholique, la Cavimac est devenue en une quarantaine d'années le régime social unique des cultes en France. Elle est située sur un site unique à Montreuil en Île-De-France et couvre les départements métropolitains et ultra-marins.

C'est aujourd'hui le seul organisme de Sécurité sociale qui détient une expertise du monde cultuel d'un point de vue social sur tous le territoire français. De ce fait, la Cavimac est un organisme central pour le monde cultuel en matière d'affiliation, de recouvrement, d'assurance maladie et d'assurance vieillesse. La Cavimac assure également la gestion d'un fonds d'action sanitaire et sociale et pilote des actions de prévention destinées à sa population cultuelle.

Fort de cette expertise pluridisciplinaire, d'autres cultes ont rejoint la Cavimac : anglicans, arméniens, bouddhistes, hindouistes, musulmans, orthodoxes, protestants, évangéliques et témoins de Jéhovah. Cette diversité se retrouve également au sein de son Conseil d'Administration.

Une gouvernance dans le dialogue et la concertation

– Le Conseil d'Administration

Le CA de la Cavimac est composé de **27 administrateurs élus pour 4 ans – mandat 2019-2023**. Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques et contrôle l'activité de l'organisme, en vote les budgets et en approuve les comptes.



Les travaux du CA en 2021 :

- Bilan de la mise en place des Indemnités journalières
- La dépendance
- La prestation répit
- Expérimentation des Instants santé
- Schéma Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale

Les travaux du Bureau du CA en 2021 :

- Préparation de la COG 2023-2027
- Nouvelles actions de prévention

– Le Directeur

Le Directeur assure le fonctionnement de l'organisme sous le contrôle du Conseil d'Administration. Il exécute les décisions du Conseil d'Administration. Il a seule autorité sur le personnel et fixe l'organisation du travail des services. Il prend seul toute décision à caractère individuel ou collectif que comporte la gestion du personnel. Il représente la Cavimac dans tous les actes de la vie civile et en justice.

– Les commissions

Au nombre de 8, les commissions animent et valident des actions en lien à leurs compétences. Elles sont composées d'administrateurs et sont spécialisées dans les domaines suivants :

- Commission des marchés publics
- Commission des pénalités financières
- Commission de recours amiable
- Commission de l'Action Sanitaire et Sociale
- Commission de répartition des cotisations
- Commission d'Affiliation
- Commission du Forfait Soins Infirmier
- Commission des relations Cavimac / Mutuelle Saint-Martin

Une instance de pilotage interne a été mise en place, le « Comité Stratégique de pilotage de la Cavimac », composé :

- Directeur
- Directeur adjoint
- Directeur comptable et financier
- Médecin Conseil

– Les tutelles

La Cavimac a deux ministères de tutelle :

le Ministère chargé de la Sécurité sociale et le Ministère en charge du budget. Néanmoins une de ses particularités pour un organisme de Sécurité sociale est son contact avec le Ministère de l'Intérieur notamment dans le cadre d'une commission consultative, instance indispensable pour assurer une bonne affiliation à la Cavimac.



Un arrêté de nomination en date du 30 juin 2021 (modifié le 20 septembre 2021) a permis de constituer cette commission dont les membres sont élus pour 4 ans.

Une commission s'est tenue le 6 décembre 2021.

Conseil d'administration au 1^{er} janvier 2021



PRÉSIDENT
Père Michel ESPOSITO



VICE-PRÉSIDENTE
Sœur Béatrice MOREL

AU TITRE DU CULTE ADVENTISTE

TITULAIRE Pasteur Philippe AUROUZE
SUPPLÉANT Pasteur Joël KICHENAMA

AU TITRE DU CULTE ANGLICAN

TITULAIRE En cours de nomination
SUPPLÉANTE Chanoine Deborah FLACH

AU TITRE DU CULTE BOUDDHISTE

TITULAIRE Sœur Marie-Stella BOUSSEMART
(Jusqu'au 20/10/2021)
Lama Droupgyu WANGMO
(À compter du 21/10/2021)
SUPPLÉANT Lama Droupgyu WANGMO
(Jusqu'au 20/10/2021)
En cours de nomination

AU TITRE DU CULTE CATHOLIQUE

TITULAIRES Sœur Elisabeth AULIAC
Père François CLÉRET
Père Antoine COUSIN
Sœur Gisèle CUNEGO
Sœur Chantal DUCHESNE
Père Gérard DUMOULIN
Père Michel ESPOSITO
Père François GUILLAUMIN
Sœur Agnès LOMBARD
Sœur Monique MAGE
Père Achille MESTRE
Père Jean-Christophe MEYER
Sœur Béatrice MOREL
Monseigneur Denis MOUTEL
Père Pierre-Yves PECQUEUX
Monsieur Jean POUJOL
Sœur Marie-Ange SAUER
SUPPLÉANTS Sœur Aubierge AMOUSSOU
Sœur Anne-Julie HOLUB
Frère Michel CAILLAUD
Sœur Dominique RAYMOND
Sœur Marie-Joseph CAVALIER
Monseigneur Olivier RIBADEAU-DUMAS

AU TITRE DU CULTE PROTESTANT ÉVANGÉLIQUE

TITULAIRES Pasteur Arnaud LA MONICA
(Jusqu'au 20/10/2021)
Pasteur Ernest STRUPLER
Pasteur Marc DEROEUX
(À compter du 21/10/2021)
SUPPLÉANTS Pasteur Salomé KUHM
Pasteur Marc DEROEUX
(Jusqu'au 20/10/2021)
En cours de nomination

AU TITRE DU CULTE MUSULMAN

TITULAIRE Monsieur Abbas CADJEE

AU TITRE DU CULTE ORTHODOXE

TITULAIRE Monseigneur Emmanuel ADAMAKIS
(Jusqu'au 20/10/2021)
Monseigneur Dimitrios PLOUMIS
(À compter du 21/10/2021)
SUPPLÉANT Père Michel SELINIOTAKIS

AU TITRE DES TÉMOINS DE JÉHOVAH

TITULAIRE Monsieur Emmanuel DURAND
SUPPLÉANT Monsieur Nicolas PHILIPPE

AU TITRE DES ANCIENS CULTUELS

TITULAIRES Monsieur Jean DOUSSAL
Madame Christiane PAURD
SUPPLÉANTS Monsieur François HUBERT
Madame Isabelle SAINTOT

Commissions

au 1^{er} janvier 2021

Pour l'organisation de ses travaux, le Conseil d'Administration dispose de **8 commissions**, constituées d'administrateurs. Les administrateurs ont voix délibératives auxquelles ils délèguent les domaines suivants :

COMMISSION DE RECOURS AMIABLE

PRÉSIDENTE

Sœur Monique MAGE

MEMBRES

Père François CLERET
Pasteur Arnaud LA MONICA
(Jusqu'au 20/10/2021)
Pasteur Marc DEROEUX
(À compter du 21/10/2021)
Monseigneur Dimitrios PLOUMIS

COMMISSION DES MARCHÉS

PRÉSIDENT

Pasteur Arnaud LA MONICA (Jusqu'au 20/10/2021)
Pasteur Philippe AUROUZE (À compter du 21/10/2021)

MEMBRES

Père Gérard DUMOULIN
Monsieur François HUBERT
Sœur Agnès LOMBARD
Monsieur Nicolas PHILIPPE

COMMISSION DES PÉNALITÉS FINANCIÈRES

PRÉSIDENTE

Sœur Monique MAGE

MEMBRES

Père François CLERET
Pasteur Arnaud LA MONICA
(Jusqu'au 20/10/2021)
Pasteur Marc DEROEUX
(À compter du 21/10/2021)
Monseigneur Dimitrios PLOUMIS

COMMISSION DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

PRÉSIDENT

Père Antoine COUSIN

MEMBRES

Sœur Gisèle CUNEGO
Madame Salomé KUHM
Sœur Agnès LOMBARD

SUPPLÉANTS

Sœur Marie-Joseph CAVALIER
Monseigneur Olivier RIBADEAU DUMAS

COMMISSION D'AFFILIATION

PRÉSIDENT

Pasteur Ernest STRUPLER

MEMBRES

Sœur Marie-Stella BOUSSEMART
(Jusqu'au 20/10/2021)
Monsieur Abbas CADJEE
Sœur Chantal DUCHESNE
Père Jean-Christophe MEYER
Sœur Marie-Ange SAUER
Lama Droupgyu WANGMO
(À compter du 21/10/2021)

SUPPLÉANTS

Sœur Aubierge AMOUSSOU
Père Michel SELINIOTAKIS

COMMISSION DE RÉPARTITION DES COTISATIONS – INTRA – CULTE-CATHOLIQUE

PRÉSIDENT

Père Gérard DUMOULIN

MEMBRES

Sœur Gisèle CUNEGO
Père François GUILLAUMIN
Père Pierre-Yves PECQUEUX
Monsieur Jean POUJOL

SUPPLÉANTE

Sœur Dominique RAYMOND

COMMISSION DU FORFAIT SOINS INFIRMIERS

PRÉSIDENTE

Sœur Gisèle CUNEGO

MEMBRES

Frère Michel CAILLAUD
Sœur Anne-Julie HOLUB
Sœur Marie-Ange SAUER

SUPPLÉANTE

Sœur Elisabeth AULIAC

COMMISSION DE RELATIONS CAVIMAC/MUTUELLE SAINT MARTIN

MEMBRES

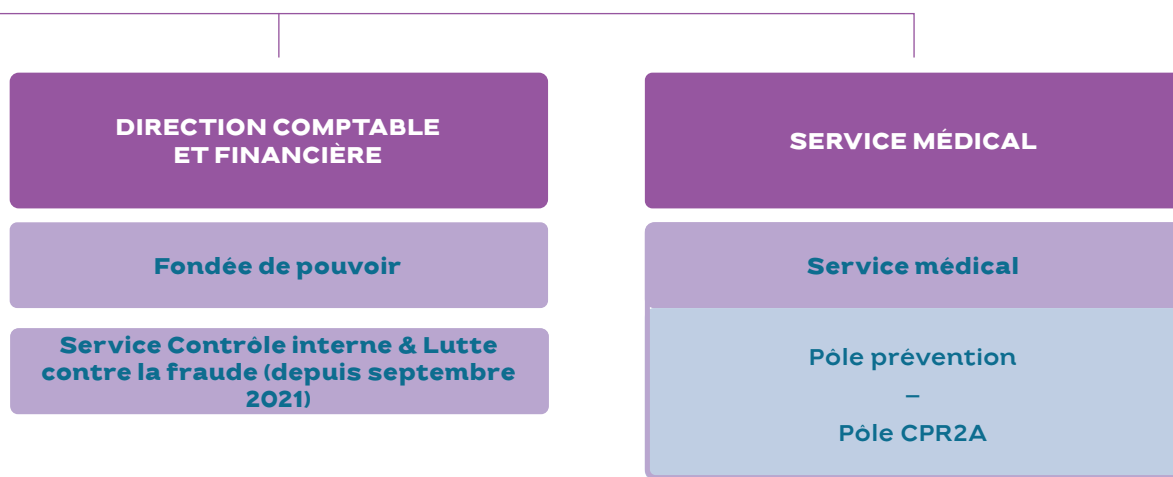
Père Jean-Christophe MEYER
Père Pierre-Yves PECQUEUX

SUPPLÉANT

Père Achille MESTRE

Organigramme de la Cavimac





Partie 1

Qualité de service, actions sociales, service médical et prévention

page 18	L’AFFILIATION ET LA GESTION DU RECOUVREMENT
page 19	LES PRESTATIONS MALADIE
page 20	LES PRESTATIONS RETRAITE
page 21	LE CONTRÔLE DES SOINS ET LA PRÉVENTION
page 23	L’ACTION SOCIALE





L'affiliation un point d'entrée pour l'ouverture des droits

L'affiliation est le point d'entrée pour pouvoir bénéficier de l'ensemble des prestations sociales. Il est donc essentiel pour la Cavimac d'affilier les ministres des cultes, les membres de collectivités et de congrégations reconnus. Ainsi une commission consultative accompagne également cette démarche, parfois complexe, pour bien identifier nos assurés. Cette dernière a été relancée en 2021 et a su démontrer, dès la première réunion, sa pertinence. En 2021, le service affiliation a connu un renouvellement de son équipe après des départs à la retraite bien mérités et l'arrivée de nouveaux agents pour les remplacer.

Le recouvrement des cotisations pour financer la protection sociale

Le processus de recouvrement à la Cavimac est intégré avec l'affiliation, la retraite et l'action sociale. En effectuant la Déclaration Sociale Nominative (DSN) pour le compte des collectivités culturelles, la Cavimac confirme son rôle majeur au sein de la sphère sociale.

Afin d'apporter toujours plus de services, la Cavimac a organisé des **webinaires qui ont permis de répondre aux questions émanant des collectivités et constitués des moments forts d'échanges**, dans un souci d'adaptation à la crise sanitaire.

Chiffre clé

89 %

le taux de déclaration et de paiement des cotisations en ligne

Chiffres clés

100 %

le taux d'entretiens des nouvelles collectivités

* concerne les nouvelles collectivités adhérentes comptant au moins un assuré cotisant

6 jours

le délai moyen de traitement des demandes d'affiliation



Chiffres clés

70

congés MATERNITÉ

77 684 09 €

montant des indemnités journalières maladie en 2021

20

congés PATERNITÉ

31 412 58 €

montant des indemnités journalières maternité en 2021

294

arrêts MALADIE

9 785 29 €

montant des indemnités journalières paternité en 2021

384

dossiers pour C2S

3 682

dossiers C2S
(Complémentaire bénéficiaires)

* Situation au 31/12/2021



Les prestations maladie toujours au cœur de l'actualité

L'année 2021 a été encore une fois une année d'engagement et d'adaptation pour répondre aux attentes de nos assurés dans un contexte de crise sanitaire. Le service de prestations santé a dû s'adapter en permanence en organisant l'activité, tout en tenant compte du télétravail exceptionnel pendant les phases dynamiques de la pandémie.

De plus il a été nécessaire de rester en veille constante afin de prendre en compte les nombreuses évolutions réglementaires proposées par le gouvernement, tels que l'indemnisation des arrêts maladie liés au Covid 19, l'accroissement de l'activité des professionnels de santé suite au report d'actes en 2020, ou encore l'augmentation nette des actes de dépistage.

En dépit du contexte sanitaire la qualité du service a été au rendez-vous au cours de l'année 2021. Les délais de paiement ont été maintenu à un niveau très satisfaisant : le remboursement des feuilles de soin électroniques (télétransmission) s'est effectué en moins de 3 jours, et les feuilles de soin papier en moins de 5 jours.

Afin de faciliter les démarches de nos assurés, de nouveaux outils sont mis en œuvre. L'EESSI (système d'échange d'informations entre organismes de sécurité sociale des pays de l'Union Européenne) a été déployé pour dématérialiser les démarches administratives, les rendre plus sûres et plus fluides.



Christine PILATRE,

Responsable des Prestations Maladie

« L'objectif prioritaire de l'année 2021, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, a été de maintenir des délais de remboursements rapides tant pour les prestations en nature qu'en espèces »

Les prestations retraite

Le service des Prestations vieillesse a déployé en 2021 de nouvelles actions

Une nouvelle fonctionnalité de Vision-Icare en 2020 s'est traduite par la mise en place d'un module de calcul automatisé pour le calcul des allocations non contributives du minimum vieillesse. Avec cette évolution, les délais de traitement des prestations FSV/ASPA seront encore plus performants.

Une année pleine d'utilisation du Répertoire de Gestion des Carrières unique -RGCU-

La Cavimac est le deuxième régime en France qui a intégré le système RGCU, lequel centralise les carrières dans un seul outil de référence partagé avec l'ensemble des régimes de retraite obligatoires.

Un an et demi après sa mise en œuvre, le résultat est nettement positif, en dépit des contraintes de la phase pilote de ce projet « hors norme ». Le service des prestations vieillesse utilise pleinement cet outil pour la consultation, la remontée et la saisie des éléments de carrières. Après une phase de montée en charge, le RGCU facilitera le travail du gestionnaire retraite et lui permettra de mieux coordonner la liquidation des pensions une fois que l'ensemble des régimes de Sécurité sociale l'auront intégré, ce qui améliorera la qualité de traitement et accélérera le délai d'instruction des dossiers de demande de retraite.



Lancement de campagnes d'information auprès des collectivités pour les assurés atteignant l'âge légal de la retraite

Il s'agit d'une mise à disposition des collectivités religieuses de la liste de leurs membres dont l'âge s'approche de l'âge légal de la retraite. Cette campagne d'information régulière vise à faciliter la prise de décision quant au départ à la retraite et à anticiper d'éventuelles incohérences au niveau de la carrière. Ces actions seront poursuivies et perfectionnées au cours des années à venir.

La Cavimac est, en effet, soucieuse de maintenir le lien de proximité avec ses assurés afin de les accompagner au mieux pour préparer leur retraite.

Chiffres clés

647

pensions
de vieillesse
liquidées
en 2021

72

pensions
de réversion
liquidées
en 2021

37

allocation
de Solidarité
aux personnes
âgées liquidées
en 2021

22

relevés
individuels
de situation
envoyés
en 2021

56

estimations
indicatives
globales
envoyées
en 2021

99 €

montant moyen
de la pension -
droits dérivés
en 2021

581 €

montant moyen
des allocations
de solidarité
en 2021

419 €

montant moyen de
pension - droits
propres
en 2021

Le service médical

La Cavimac dispose d'un service médical, organisé en deux pôles pilotés par le médecin-conseil chef de service.

Contrôle des Prestations et Relations Avec les Assurés (Pôle CPR2A)

Le pôle CPR2A est chargé de donner un avis sur les demandes de prestations formulées par les assurés et soumises à l'avis du médecin-conseil :

- Prise en charge à 100 % ;
- Transports ;
- Appareillage (fauteuils roulants manuels ou électriques, prothèses, orthèses...) ;
- Invalidité, inaptitude ;
- Soins à l'étranger ;
- Délivrance de médicaments pour départ à l'étranger ;
- Traitement des dossiers Recours Contre Tiers (RCT) ;
- Forfait Soins Infirmiers (premières demandes et renouvellements) ;
- Suivi des arrêts de travail en maladie.

En 2021, le pôle CPR2A a donné près de 6000 avis, toutes prestations confondues, en diminution par rapport à 2020 (près de 7300 avis).

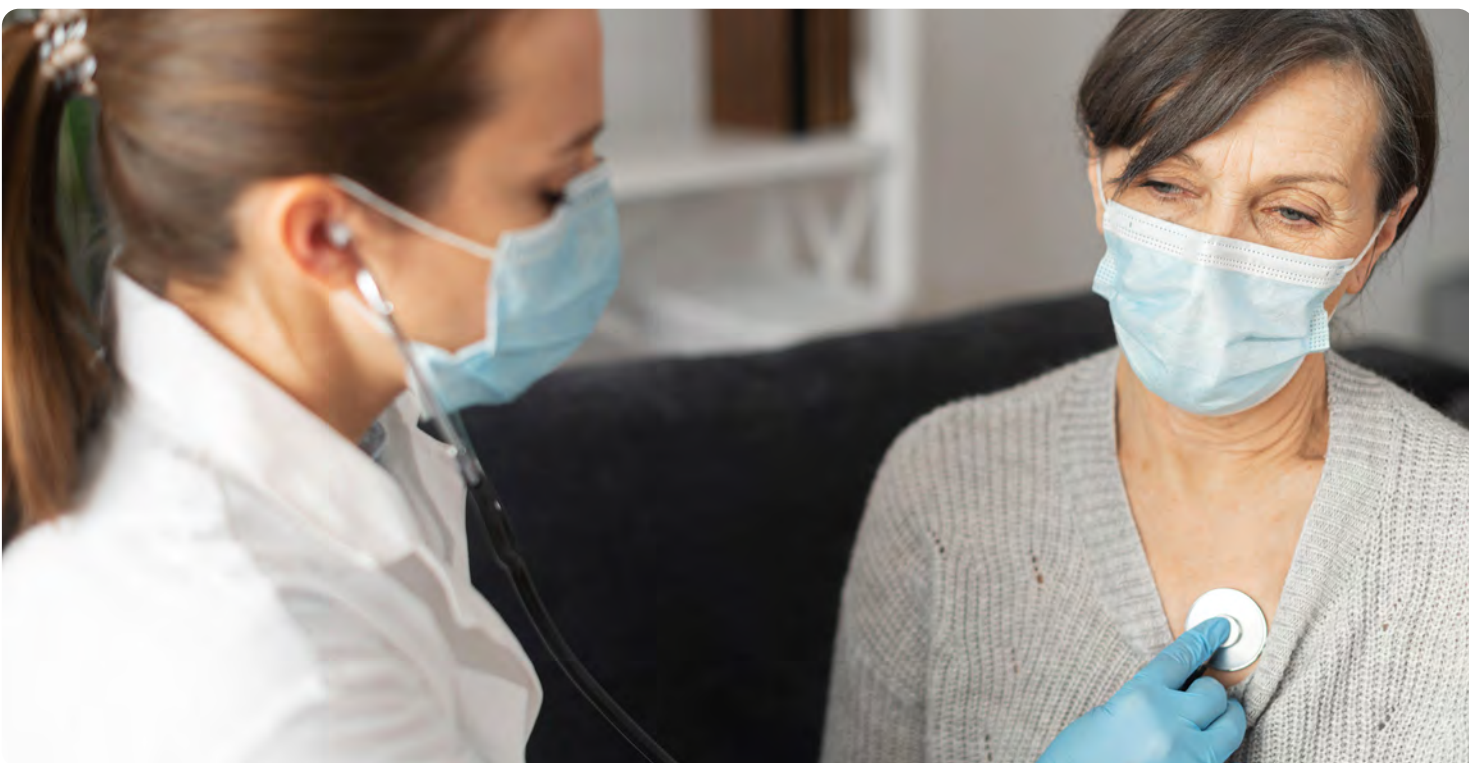
Cette diminution peut s'expliquer par l'arrêt des avis donnés par le service médical sur des dossiers dentaires étudiés dans le cadre du FAS, la diminution du nombre de demandes en FSI et du nombre de demandes d'exonération du ticket modérateur.



Mathilde RISSE-FLEURY

Médecin-conseil chef de service

« le service médical
donne un avis sur les
demandes de prestations
des assurés, construit
et pilote les actions de
prévention de l'organisme
au niveau national »



Pôle Prévention en Santé (PPS)

Comme chaque année, nos assurés ont pu bénéficier des actions de prévention pilotées par le régime général : campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, PRADO, Sophia (avec en 2021 l'inclusion des assurés asthmatiques), dépistage organisé des cancers du sein, du côlon et du col de l'utérus, MT'Dents

Côté Cavimac, les Examens de Prévention en Santé se sont poursuivis, et 2021 aura été marquée par l'expérimentation de nouvelles actions de prévention sous forme de webinaires compte-tenu du contexte sanitaire et permettant d'atteindre les territoires ultra-marins :

→ « Bien-être et santé »

(activité physique, alimentation, sophrologie);

→ « Diététique et collectivités »

(conseils pour une alimentation équilibrée à destination de nos collectivités de six membres et plus).

La plate-forme d'écoute et de soutien psychologique Pros'Consulte (appels anonymes et gratuits 24h/24 et 7j/7) auprès de psychologues cliniciens a été mise à disposition de tous nos assurés, quel que soit leur âge, leur statut ou leur appartenance culturelle.

La mise en place de cette plate-forme s'explique par le contexte sanitaire lié au Covid-19 et la nécessité de libérer la parole pour certaines de nos communautés religieuses.

En partenariat avec l'Action Sanitaire et Sociale (ASS), une permanence hebdomadaire tenue par une assistante sociale a vu le jour en 2021. L'assistante sociale

est au service de l'ensemble de nos assurés, quel que soit leur statut, que ce soit à titre individuel ou collectif. Elle a pour mission de leur proposer, selon leur situation, les aides de la Cavimac et de les orienter vers les aides dites de droit commun.

Enfin, un partenariat avec la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA), au profit de nos assurés a démarré avec l'expérimentation des Instants santé dans dix départements pilotes. Validée par le conseil d'administration, cette expérimentation, dont l'ensemble des prestations est entièrement pris en charge par la Cavimac et sans avance de frais pour nos assurés, a permis aux assurés et ayants-droit âgés de 24 à 80 ans de bénéficier d'un bilan de santé en trois étapes :

→ Un entretien motivationnel personnalisé avec un infirmier, qui permet de faire le point sur sa

santé, précédé d'une animation nutritionnelle autour d'une collation proposée et animée par une diététicienne. Si besoin, un entretien motivationnel à l'arrêt du tabac et un bilan biologique sont aussi proposés à cette occasion ;

→ Une consultation de prévention avec le médecin traitant afin de prescrire, si besoin, des examens complémentaires et d'orienter vers un suivi spécialisé ;

→ Des ateliers « Bien vieillir », des consultations de diététique et des ateliers d'éducation thérapeutique (maladies cardio-vasculaires, diabète, asthme) prescrits par le médecin traitant à son patient selon ses besoins.

L'évaluation réalisée tant auprès des professionnels de santé que des assurés montre le succès de cette expérimentation qui sera progressivement étendue à 55 départements en 2022.



L'action sociale dynamique et efficace

Avec près de 5,8 millions d'euros d'aides accordées en 2021, l'Action Sanitaire et Sociale se révèle une fois de plus comme un apport essentiel proposé aux assuré(e)s et aux collectivités afin de les accompagner face à leurs difficultés financières ou sociales.

Avec plus de 5,8 millions d'euros d'aides accordées en 2021, l'Action Sanitaire et Sociale se révèle une fois de plus comme un apport essentiel proposé aux assuré(e)s et aux collectivités afin de les accompagner face à leurs difficultés financières ou sociales ou médicales. Comme inscrit dans le Schéma Directeur de l'Action Sociale diffusé en 2020 et validé par la Commission l'Action Sanitaire et Sociale (ASS), un référentiel de l'ASS a été créé afin de définir et de structurer clairement chacune des aides proposées, apportant ainsi toujours plus de services à nos assurés en situation de forte précarité.

Un groupe de travail constitué avec un partenaire historique de la Cavimac, la Mutuelle Saint-Martin, a poursuivi ses travaux afin de structurer et de mettre en place une nouvelle prestation d'Action Sociale, le « répit », destinée à accompagner les aidants de personne en forte dépendance. Cette démarche a été finalisée pour être engagée sur l'exercice suivant.

Enfin Sur la même thématique du « mieux vieillir », un nouveau groupe a été constitué pour mener une réflexion de fond quant à la prise en charge de la dépendance d'une partie de notre population. Ce dernier est constitué de plusieurs responsables de collectivités religieuses, de représentants de diverses instances et d'un représentant de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Deux médecins sont également membres actifs dont

le médecin conseil Chef de service de la Cavimac et un médecin ancien gériatre. Compte tenu de l'ampleur et de l'importance de ce sujet de société, les réunions vont se poursuivre en 2022, afin de pouvoir proposer à terme, une nouvelle offre susceptible d'accompagner au mieux les assuré(e)s et de permettre aux collectivités de faire face à la perte d'autonomie de certains de leurs membres.

La Commission d'Action Sanitaire et Sociale, en charge d'étudier une partie de ces dossiers, s'est réunie à quatre reprises lors de l'année 2021. Ce sont 244 dossiers qui lui ont été soumis pour avis. 89,5 % de ces dossiers ont reçu une réponse favorable de la Commission et ont donc fait l'objet d'une aide financière.

Chiffres clés

475 751

aides financières maladie versées
(dont 387 440 € pour les frais dentaires, d'optique et auditifs SOIT 81% de la dépense)

27

collectivités financièrement accompagnées pour le paiement de leurs cotisations
pour un montant global de près de 660 000 €

37

aides à l'amélioration de l'habitat, individuelle ou collective,
accordées pour un montant total de plus de 336 000 €

2399

demande d'aides financières maladie ont été traitées

Partie 2

Organisation et responsabilités sociales

- page 26** LES RESSOURCES HUMAINES
- page 27** LA GESTION JURIDIQUE, LE CONTRÔLE DE GESTION ET LES MARCHÉS PUBLICS
- page 29** LE SYSTÈME D'INFORMATION
- page 30** LA COMMUNICATION
- page 31** LES SERVICES GÉNÉRAUX
- page 32** LE CONTRÔLE INTERNE ET LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE
- page 32** LA DIRECTION COMPTABLE





Des Ressources Humaines en pleine action sur toute l'année

En 2021 le recrutement occupe une part importante de l'activité Ressources Humaines.

Au fil des mobilités institutionnelles ou des départs à la retraite, cette activité croît légèrement : 22 offres d'emploi ont été publiées en 2021.

→ **577 candidatures exploitées** dont **46%** sont des femmes

→ **65 entretiens de recrutement** menés ;

→ **13 embauches réalisées**

Par ailleurs, le positionnement de la Caisse au cœur de l'institution de Sécurité sociale, favorise au travers des « passerelles » inter régimes, la mobilité professionnelle. C'est ainsi qu'au cours des 4 dernières années, la Cavimac a intégré 9 collaborateurs issus de l'institution de Sécurité sociale et a enregistré 4 départs d'agents mutés vers d'autres régimes. Enfin, dans le cadre de la politique de diversité et d'égalité des chances, la Caisse soutient l'accueil des stagiaires ; 5 ont été encore accueillis en 2021 malgré la situation sanitaire : 3 en études supérieures, 1 élève de 3ème en immersion professionnelle et **pour la 1^{ère} année 1 élève de la 60ème promotion de l'EN3S en stage d'encadrement.**

Le service RH a été un contributeur essentiel dans l'élaboration et la mise en œuvre novatrice du 1er accord collectif de télétravail à la Cavimac. Un accord sur le droit à la déconnexion a également été validé par les partenaires sociaux. Un avenant à l'accord RTT existant a permis d'apporter des aménagements attendus par les agents. Enfin, la couverture santé et prévoyance des collaborateurs de la Cavimac a été renouvelée pour 4 ans.

Malgré une situation sanitaire complexe qui a instauré un mode d'organisation hybride, des actions ont été menées en distanciel : ateliers de sophrologie, diététique et coach sportif. Guidée par son implication dans le plan de développement durable déployé par l'UCANSS, la Caisse multiplie ses actions en faveur du handicap. Ainsi, durant la semaine du handicap, la caisse a organisé un petit déjeuner autour de parties du jeu « HANDI-POURSUITE », diffusé un lien vers un quizz thématique et organisé un



webinaire « maladie et handicap ». Elle poursuit par ailleurs son marché réservé ESAT pour le tri de ses déchets et notamment le recyclage des masques

Chaque année, la Caisse consacre un budget élevé à la formation de ses collaborateurs, puisqu'il représente environ 3 fois la contribution minimale obligatoire. L'année 2021, a néanmoins été fortement impactée par la situation sanitaire où de nombreuses actions n'ont pu être dispensées par les prestataires ou honorées par les collaborateurs tenus au confinement ou l'isolement. Néanmoins, le nombre moyen d'heures de formation enregistré par agents formés est de 20 heures.

Un service juridique pleinement investi pour nos assurés

2021 a été marquée par une évolution de l'organisation du service juridique, avec le recrutement d'une responsable pour donner une nouvelle dimension à ce secteur central pour l'organisme. Une nouvelle stratégie juridique a été mise en œuvre pour mieux professionnaliser cette activité au sein de la Cavimac. Les actions menées dans ce domaine ont permis de réaliser des avancées majeures pour le service à l'utilisateur et pour rendre efficace le traitement des dossiers en interne.

→ redynamisation de la commission de recours amiable déjà réunie en novembre et décembre 2021

→ proposition à l'ensemble des managers de la Cavimac d'une veille juridique plus régulière et mieux organisée

→ amélioration des circuits de travail internes en mettant en place un nouveau formalisme relatif aux réponses apportées aux services métiers.



Meggie RACINE,

Responsable du service
Juridique

« Le Service juridique souhaite s'inscrire de façon plus prégnante dans un rôle d'accompagnement :

l'accompagnement des services face aux évolutions de la réglementation et l'accompagnement des assurés pour une meilleure compréhension de cette réglementation »

Le contrôle de gestion et les marchés publics en pleine mutation



Au niveau des marchés publics, l'activité de l'année 2021 en chiffres a été animée par 67 actes d'achats (initiés ou terminés). De plus 66 actes de suivi ont été effectués ainsi que 40 bons de commandes. Aussi, 164 contrats et marchés actifs en 2021 ont été passés en recherchant la meilleure optimisation pour la Cavimac.

Au niveau du contrôle de gestion l'organisme a développé une démarche nouvelle de dialogue de gestion sur l'ensemble des budgets de l'organisme : gestion administrative, gestion de l'action sanitaire et sociale et politique de prévention. Ainsi le service a mis en œuvre un outil de suivi budgétaire pour faciliter le pilotage de l'exécution des dépenses et donner une bonne visibilité sur le prévisionnel. De même, des comités de pilotage réguliers ont été mis en place, permettant d'améliorer le dialogue de gestion.

Enfin, le contrôle de gestion a également contribué à l'élaboration d'une programmation budgétaire renouvelée en prévision de la Convention d'objectif et de gestion 2023-2027 de la Cavimac.



Julien Le SAOUT,

Responsable du contrôle de gestion et des
marchés publics

« La taille humaine de la Cavimac influe sur la stratégie d'achats déployée. Elle va dans le sens d'une mutualisation accrue des achats et, le cas échéant, des procédures »

Chiffres clés

1 685 569 €

d'achats passés sur marchés/contrats
avec dépenses informatique (toutes
taxes comprises)

374 208 €

de dépenses mutualisées avec
dépenses informatique (toutes taxes
comprises)

Le Système d'Information, « cœur du réacteur » de la Cavimac

La Direction du Système d'Information (DSI) de la Cavimac est composée de professionnels qui interviennent sur tous les domaines de compétences, des plus métiers au plus techniques.

La Direction du Système d'Information (DSI) de la Cavimac est composée de professionnels qui interviennent sur tous les domaines de compétences, des plus métiers au plus techniques. Le service maîtrise d'ouvrage et support aux métiers est responsable de l'alignement stratégique du Système d'information (SI), de son évolution et de son urbanisation notamment avec les SI de nos grands partenaires, ainsi que de l'assistance aux utilisateurs. Ce service est organisé par domaine :

→ Affiliation & recouvrement, retraite & carrière couverts par des applications de l'Urssaf Nationale et par les applications Vision & Icare, en phase de consolidation pour améliorer la réponse aux besoins métier ;

→ Maladie, contrôle médical et action sociale couverts essentiellement par les applications de l'Assurance Maladie ;

→ Échanges et relations en pleine transformation avec les projets emblématiques suivants :

- DSN (la Cavimac est l'un des principaux tiers déclarant de France), RGPU (la Cavimac constitue le deuxième organisme à s'y être raccordé), PASRAU, notre chaîne de paiement des pensions à nos retraités ;
- L'ouverture prochaine de notre SI à nos assurés et partenaires, avec la dématérialisation de bout en bout de nos démarches ;

→ Pilotage et performance ;

→ Ressources et supports avec l'évolution majeure pour 2022 de nos SI RH, Budgétaire et comptable, ainsi que notre GED qui a permis la continuité d'activité lors des confinements ;

→ Nomenclatures et données de référence avec le renforcement de leur gouvernance.

Le service informatique regroupe les pôles administration des données (SIED) et infrastructure (SILI). Son nouveau responsable a été nommé afin de remplacer le responsable actuel à l'occasion de son départ à la retraite.

→ Le SIED s'occupe des paramétrages applicatifs en lien avec les exploitants de nos SI, ainsi que des principaux traitements de production (recouvrement des cotisations : BRC et télédéclaration) et statistiques de la Cavimac. Le SIED a piloté la refonte de notre SI Décisionnel pour extraire et canaliser nos analyses de données multirisques. Ce décisionnel a rapidement été utilisé pour alimenter les demandes statistiques diverses. Le SIED réalise également les campagnes médicales (par exemple pour l'action « Instants santé ») et alimentera en études le tout nouveau Comité scientifique de la Caisse.

→ Le SILI s'occupe de l'infrastructure réseau et téléphonique, de la gestion du parc des ordinateurs portables, stratégiques pour la mise en œuvre du télétravail. Il s'occupe également du support technique aux utilisateurs. En 2021, le SILI a mis en place la téléphonie sous IP qui facilite les mises en relation, ainsi que la réforme de la gestion des habilitations des agents (projet Passeport) initiée par l'Assurance Maladie. Toutes ces évolutions sont couplées à la mise en service d'outils de support aux utilisateurs et de sécurité des postes de travail et réseaux pour renforcer notre sécurité informatique.



Une communication 2.0 qui se développe !

En 2021, sur une année pleine, la Cavimac a engagé plusieurs nouvelles formes de communication pour rester en contact avec ses assurés malgré la crise sanitaire.

Ainsi la communication digitale a été développée en priorité : publication de vidéos thématiques sur Youtube ; présence sur Instagram ; communication des actions internes et externes sur LinkedIn et Facebook afin d'alimenter les comptes de la Cavimac.

Une communication papier avec une lettre d'information «La Cavimac et vous» sur l'actualité de l'organisme ainsi qu'une lettre envoyée à nos assurés pour les informer de nouvelles actions de prévention.

Avec dynamisme, les équipes ont préparé et animé des journées d'information 2.0 en visio. Ces dernières ont été organisées sur l'ensemble du territoire national, elles ont permis d'informer sur les dernières actions de la Sécurité sociale des cultes et permettent aussi d'échanger avec les représentants de la Cavimac et des responsables de collectivité. Sur ce format digital, ces journées seront maintenues, néanmoins, dès que cela sera possible, nous reprendrons à raison d'une par an, une journée d'information en déplacement sur des régions identifiées.

Le service communication est également un des acteurs de la refonte du site internet. A ce titre, il a été sollicité pour : accompagner les services métiers à structurer leurs parties ; mettre en place un panel utilisateurs ; réfléchir sur la refonte visuelle, structurelle et d'optimisation du référencement du futur site internet. Un cahier des charges a été produit en prenant en compte l'ensemble des besoins des attentes et des études menées en interne et en externe. A suivre en 2022 !

Une communication pour développer la convivialité et le bien-être au travail des collaborateurs.

Pour optimiser notre communication en interne, des écrans TV ont été installés à chaque étage permettant la diffusion permanente d'informations pour les agents.

[Visuel]

Petit-déjeuner des retrouvailles : la situation sanitaire s'étant améliorée début septembre 2021, des



moments de convivialité ont été organisés autour de petits-déjeuners. Afin de limiter le nombre de collaborateurs présents au même moment, les petits-déjeuners ont été répartis sur 3 jours.

Le service communication a également organisé la semaine européenne du Développement Durable dans ses locaux, avec les actions suivantes :

→ Distribution de gourdes en verre à l'ensemble des collaborateurs, afin de limiter les déchets plastiques et respecter l'objectif du gouvernement d'avoir zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025.

→ Organisation d'un atelier de fabrication «maison» d'un baume nourrissant pour toute la famille.

La Cavimac a également participé à une marche/course connectée caritative : Odyssée. Qui a pour objectif de soutenir la lutte contre le cancer du sein et c'est autour de 4 grandes valeurs : solidarité, partage, prévention et activité physique que cette course est organisée.

Chiffres clés

191 973

visites en 2021 (88 800 en 2020).

Soit plus de 7660 visites mensuelles en moyenne

2256

responsables de collectivité possède un compte sur le site internet de la Cavimac

14 183

assurés possèdent un compte personnel

+229

abonnés sur LinkedIn en 1 an

+2400

vues sur l'ensemble des vidéos de la chaîne Cavimac sur Youtube



Des services généraux toujours en action :

Les Services Généraux assurent une continuité d'activité depuis le début de la crise sanitaire. Ce service gère plus de 100 000 courriers entrants et 150 000 sortants par an. Ainsi les équipes alimentent tous les services en scannant les documents tous services confondus afin d'assurer rapidement le paiement des prestations pour nos assurés.

En juillet une campagne d'information sur des nouvelles offres pour les assurés Cavimac (assistante sociale, plate-forme d'appel psychologue) a fait l'objet d'une forte diffusion gérée par les équipes des Services Généraux. Garant de la sécurité des agents, le service a continué à équiper les locaux et commander tous les éléments pour contrer la propagation du virus.

Chiffres clés

+ 100 000
courrier entrants par an

150 000
courriers sortants par an

« La communication matérialise le positionnement adopté par la Cavimac. Il est important d'intégrer les aspects de communication le plus en amont possible dans la conception d'un projet pour, in fine, le valoriser, permettre une meilleure visibilité et ainsi, une bonne réception par les cibles que l'on cherche à atteindre.

Les communicants doivent également faire preuve de curiosité afin d'être informés de ce qui se prépare dans les différents services pour cultiver ce positionnement de conseil et ainsi améliorer la communication à destination de nos assurés »



Hortense

Responsable
communication

Un contrôle interne et une lutte contre la fraude qui démontre toute son efficacité

Le service a été placé sous le pilotage du Directeur Comptable et Financier (DCF) au 1er septembre. Ce changement permet d'être davantage en cohérence avec la délégation accordée aux contrôleurs prestation, relevant majoritairement du périmètre réglementaire du DCF et le rattachement hiérarchique.

L'exercice 2021 s'inscrit en continuité des exercices précédents, en termes de qualité et de couverture de son plan de contrôle. Cependant, une première revue des contrôles et de leurs criticités a été effectuée afin de prioriser les thématiques de contrôles avec impact financier.

Pour 2021, plus de 31 500 contrôles ont été réalisés sur les domaines retraite, maladie et action sanitaire et sociale. Avec 96% de taux de contrôle et un taux moyen d'anomalie de 5,7%, l'activité permet de maîtriser les prestations versées par la Cavimac.

Par ailleurs, un audit sur la gestion des délégations internes a été réalisé en partenariat avec l'organisme de Sécurité sociale de la SNCF (CPRP SNCF). Les conclusions démontrent un dispositif de délégation formalisé, détaillé et suivi. Des axes de progrès sont notés sur des aspects de forme et d'optimisation des circuits et conduiront à des travaux d'amélioration en 2022.

L'activité de lutte contre la Fraude avec ses activités de contrôle et de prévention de la fraude, avec plus de 6400 contrôles sur les domaines de l'affiliation, les prestations maladie, invalidité et retraite pour un impact financier de plus de 222,5 K€.

Chiffres clés

+ 31 500

dossier contrôlés par le service du Contrôle interne en 2021

Le service Comptable en constante évolution

L'année 2021 a été riche d'évolutions réglementaires, de travaux de normalisation et d'apurement comptables.

On pourra noter principalement la création de la 5ème branche qui a conduit la Cavimac à créer une gestion comptable dédiée et à formaliser une convention avec la CNSA. On peut noter également des évolutions sur les modalités de financement de Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) et du Fonds complémentaire santé solidaire.

En poursuite des travaux engagés en 2020, la Cavimac a poursuivi ses travaux d'apurement et d'assainissement.

Enfin, des premiers contacts ont été pris avec la CNAV et le groupe « SINERGI » en vue du changement de l'outil comptable et budgétaire.



**Caisse d'Assurance Vieillesse
Invalidité et Maladie des Cultes**
Rapport d'activité 2021

Responsable de la publication :
Laurent Varnier

Rédaction :
Laurent Varnier, Abdenbi Lazrak,
Stéphanie Gaillard, Evelyne Auger,
Sylvie Billard, Nathalie Buisine,
Dominique Cacavelli, Michèle Cacavelli,
Franck Calatayud, Catherine Couturier,
Hortense De Lavergne, Jean-François
Guimard, Eric Landais, Julien Le Saout,
Yves Martinot, Christine Pilatre,
Mathilde Risse-Fleury, Jodelle Salapamba,
François Soliveres, Jean-Marc Toffolon

Conception et réalisation :
Leslie Breste

Crédits photographiques :
Cavimac, Adobe Stock, Freepik

Impression :
ESAT MARSOULAN



Retrouvez toute l'actualité de la Cavimac
sur les réseaux sociaux :



Cavimac



Cavimac1



Cavimac



Cavimac



Cavimac

Le Tryalis

9, rue de Rosny

93100 Montreuil

www.cavimac.fr

